

**MONDIALISATION ET INTERDEPENDANCE A L'HORIZON 2020 :
LES PAYS ET POPULATIONS PAUVRES PEUVENT-ILS PRETENDRE A
LA PROSPERITE DANS UNE NOUVELLE ERE
FONDEE SUR L'INTERDEPENDANCE ?**

ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES

Paris

57587

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine

Complete document available on OLIS in its original format

La présente note a été établie par la Direction de la coopération pour le développement afin de servir de contribution aux travaux analytiques menés à l'OCDE sur le thème Mondialisation et interdépendance, *Le monde en 2020 : Vers une nouvelle ère mondiale (publication imminente)*.

Ce document paraît sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE

Copyright OCDE, 1997

Les demandes de reproduction ou de traduction totales ou partielles doivent être adressées à :
M. le Chef du Service des Publications, OCDE
2, rue André Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France

TABLE DES MATIERES

MONDIALISATION ET INTERDEPENDANCE A L'HORIZON 2020 LES PAYS ET LES POPULATIONS PAUVRES PEUVENT-ILS PRETENDRE A LA PROSPERITE DANS UNE NOUVELLE ERE FONDEE SUR L'INTERDEPENDANCE ?.....	4
Le moyen de sortir de la pauvreté : le progrès et les interactions favorables au développement.....	4
Pour éviter la marginalisation : les facteurs fondamentaux du développement	5
L'Afrique en l'an 2020 : un continent dynamique ou marginalisé ?	6
Le précédent des pays d'Asie du Sud-Est	8
Défis et perspectives propres à l'Afrique	10
Les bases d'une classe dirigeante.....	10
La base économique	11
La base sociale : développement du capital humain et le développement institutionnel.....	15
La base financière : un scénario de cercle vertueux.....	15
La contribution des pays de l'OCDE	16
ANNEXE I : QUELLES ONT ETE LES RETOMBEES DE LA MONDIALISATION POUR LES FEMMES DU MONDE EN DEVELOPPEMENT ? Note de Patricia Alexander, Banque asiatique de développement, Consultant financé par l'ACDI pour l'intégration de la problématique homme-femme dans la phase II de l'étude sur l'interdépendance mondiale.....	17
ANNEXE II : VERS UNE NOUVELLE ERE FONDEE SUR L'INTERDEPENDANCE : DEFIS ET OPPORTUNITES GRANDES LIGNES DU RAPPORT D'ORIENTATION DU SECRETAIRE GENERAL	22
REFERENCES.....	28

MONDIALISATION ET INTERDEPENDANCE A L'HORIZON 2020

LES PAYS ET LES POPULATIONS PAUVRES PEUVENT-ILS PRETENDRE A LA PROSPERITE DANS UNE NOUVELLE ERE FONDEE SUR L'INTERDEPENDANCE ?

Le moyen de sortir de la pauvreté : le progrès et les interactions favorables au développement

1. Les échanges commerciaux et les investissements, conjugués à des politiques nationales saines, sont devenus le chemin le plus court vers la croissance économique. Certains des pays les plus pauvres (plus de 50 pays au monde ont un revenu par habitant inférieur à 750 dollars au taux de change officiel), notamment la Chine, l'Inde, le Sri Lanka et le Viêt Nam, retirent déjà un bénéfice de cette stratégie. D'autres pays comme le Népal, le Ghana, le Pakistan, le Bangladesh et le Togo (et plus récemment la Tanzanie, le Kenya, l'Ouganda, la Gambie et le Honduras) ont enregistré une croissance de leurs exportations assez impressionnante. Les capitaux privés étrangers ont vu leur volume s'accroître et leur champ d'action s'étendre vers de nouvelles destinations, à mesure que les pays sont parvenus à mettre en oeuvre des politiques facilitant l'accès aux marchés mondiaux. Néanmoins, comme l'observait la Banque mondiale dans une étude récente, la part des échanges dans le PIB a chuté au cours des dix dernières années dans 44 pays sur 93 et près de la moitié de tous ces pays n'ont bénéficié d'aucun ou de très peu d'investissements directs étrangers. A l'exception de quelques marchés à fort potentiel, les sociétés internationales privées ont de nombreuses options et sont prudentes lorsqu'il s'agit d'investir dans de nouveaux pays, surtout dans des pays pauvres.

2. On s'accorde en général pour reconnaître que les résultats obtenus en matière de croissance et de baisse de la pauvreté dans l'ensemble des pays pauvres, en particulier en Asie, qui, au cours des trente dernières années ont axé leurs économies sur la participation active au commerce mondial, sur les flux d'investissements et de technologies, constituent l'un des événements historiques les plus spectaculaires que l'on ait pu observer en matière de développement économique. Les niveaux de vie se sont modifiés dans des pays très différents, allant de l'Indonésie à Singapour en passant par la Corée du Sud. L'essor de la Chine, dont la population avoisine 1.2 milliard d'habitants, est cependant le plus spectaculaire. En 1978, lorsque le pays a commencé à engager des réformes économiques, 60 pour cent de la population vivait dans la pauvreté. En 1994, seuls 27 pour cent de la population chinoise se situait encore en dessous du seuil de pauvreté.

3. La réduction de la pauvreté a en revanche été décevante et même négative dans les pays - qu'ils soient relativement avancés ou relativement pauvres - qui ont trop longtemps conservé des politiques économiques et des structures défavorables aux forces du marché, aux échanges mondiaux et aux investissements. Cette comparaison vaut même si l'on tient compte de l'évolution des termes de l'échange et des chocs financiers dont les effets ont été considérables sur les pays en développement au cours des années 70 et 80. Les pays disposant de structures économiques et de niveau de revenus similaires ont enregistré des résultats très différents en matière de croissance, de réduction de la pauvreté et de distribution des revenus selon que leur stratégie était couronnée de succès sur les marchés internationaux.

4. Il est certain que la réussite des pays ayant opté pour une "ouverture sur l'extérieur" ne s'explique pas seulement par l'ouverture des marchés et l'existence d'un environnement propice aux

investissements internationaux. En effet, les voies empruntées pour parvenir à la libéralisation ont été très différentes selon les pays et, dans bien des cas, il reste encore beaucoup à faire. Outre une orientation de base vers l'extérieur, des stratégies nationales explicites ont permis d'identifier et de traiter avec succès un ensemble de besoins et d'enjeux tout à fait spécifiques au développement de ces pays dans une perspective de long terme. Chaque "succès" est en fait un processus dynamique continu, compte tenu de l'évolution constante des défis politiques et économiques à relever. Les erreurs de politique économique, les événements extérieurs ou nationaux défavorables, les réformes inadaptées et les répercussions sociales mal accueillies n'ont pas manqué dans ces pays. Il reste de nombreux objectifs à atteindre (comme d'ailleurs dans les pays de l'OCDE), dont la lutte contre la pauvreté, la corruption et la dégradation de l'environnement. Un certain nombre de problèmes fondamentaux de gouvernance reste souvent à résoudre.

5. La complexité des mécanismes nationaux à l'origine d'une intégration réussie dans l'économie mondiale explique pourquoi le développement axé sur les interactions n'est pas simple à atteindre. Dans la mesure où les défis et les possibilités sont toujours spécifiques à un pays, chaque Etat doit pouvoir trouver la voie qui lui est propre. Cela implique invariablement des efforts majeurs de contrôle politique, visant à surmonter les obstacles sociaux et les rigidités et à réformer les domaines dans lesquels apparaissent d'importants dysfonctionnements économiques. Il est nécessaire d'élaborer de nouveaux paradigmes nationaux pour que les objectifs fondamentaux et les grands points de référence prennent un sens pour les acteurs du secteur public et du secteur privé.

6. Ces efforts de recentrage national sont désormais déployés dans un grand nombre de pays et les perspectives de résultat sont fondamentalement encourageantes chaque fois que la volonté politique et les compétences sont présentes. De nouveaux exemples de "réussites" apparaissent sur tous les continents à mesure que les réponses aux défis politiques majeurs progressent et que les gains tirés du commerce international, des investissements et de la technologie commencent à stimuler les performances économiques. Parallèlement, dans certains pays, le processus de réforme est loin d'être simple et les résultats sont extrêmement lents et inégalement répartis. D'autres pays ne disposent pas encore de dirigeants politiques capables et désireux de s'attaquer aux rigidités et aux conflits sociaux profonds, de mettre en oeuvre une réforme nationale et d'élaborer un programme de construction économique, bien qu'il s'agisse de préalables indispensables pour pouvoir accéder à l'économie mondiale. Malgré l'exemple du "Miracle asiatique", nombreux sont ceux qui craignent une marginalisation quasi inévitable des pays pauvres dans la "nouvelle ère mondiale", caractérisé par une concurrence impitoyable entre un nombre croissant d'économies enregistrant des performances supérieures.

Pour éviter la marginalisation : les facteurs fondamentaux du développement

7. L'idée selon laquelle la nouvelle économie mondiale "marginalisera" les pays les plus pauvres repose sur l'hypothèse que ceux-ci auront plus de difficultés que les autres à se développer et à faire face à la concurrence dans le contexte de mondialisation. Cette hypothèse ne tient pas compte des réussites passées en matière d'intégration de certains pays pauvres ni de certaines caractéristiques très favorables au processus de développement de la "nouvelle ère mondiale". En particulier, la révolution des moyens de communication et d'information fera baisser les coûts de transaction et accroîtra les possibilités d'accès des pays pauvres et de leurs habitants à l'information et à la connaissance d'une façon inconcevable jusqu'à présent, tandis qu'ils pourront bénéficier plus aisément de technologies considérées comme "hors de portée" à mesure que leurs prix deviendront plus abordables avec la concurrence. Cela donnera accès à des facteurs de développement à fort impact, puisque même dans les pays les plus pauvres, les économies font un usage de plus en plus intensif des moyens d'information et de connaissance. En effet, les possibilités de combler les retards technologiques accumulés deviennent même plus nombreuses et plus faciles à saisir. On reconnaît maintenant qu'une des priorités du développement est de savoir comment donner aux pays

les plus pauvres les moyens d'utiliser les nouvelles techniques d'information (voir l'importante conférence "Le savoir mondial 97", organisée conjointement par la Banque Mondiale et le gouvernement canadien, qui doit se tenir en juin 97 à Toronto).

8. La marginalisation serait mieux définie si elle signifiait l'incapacité de tirer parti des occasions offertes par la nouvelle mondialisation de l'économie, et donc perdre du terrain par rapport aux pays capables de devenir des acteurs dynamiques. La marginalisation devient ainsi synonyme d'inaptitude à progresser au niveau des facteurs fondamentaux du développement, c'est-à-dire notamment à :

- encourager l'agriculture et les interactions entre villes et campagnes, comme moteur du développement (le cas des Etats-cités mis à part) ;
- développer le capital humain par des investissements dans les domaines de l'éducation et de la santé et par la participation accrue de l'ensemble de la population, notamment les femmes, dans la vie économique et politique ;
- faire apparaître des systèmes de gouvernance efficaces, soumis à des règles juridiques, avec une société civile active et capables de gérer les conflits internes ;
- créer un secteur privé dynamique et des institutions publiques efficaces ; et
- veiller soigneusement à la stabilité macro-économique, au développement des institutions financières et de l'épargne nationale.

9. Cette liste, adaptée de la déclaration de politique économique du Comité d'aide au développement pour 1995 intitulée *Vers un partenariat pour le développement dans le nouveau contexte mondial*, permet de donner un cadre au programme de coopération pour le développement, dont l'objectif est d'aider les pays pauvres à faire émerger un développement fondé sur des mécanismes d'interaction. Elle montre le rôle prépondérant du développement humain, de la création d'institutions et des interactions économiques nationales pour devenir un participant actif à l'économie mondiale. Ces facteurs fondamentaux sont trop souvent négligés dans les analyses et dans les discussions concernant les orientations à suivre. Le développement des capacités de production, au sens large, est l'objectif le plus important et le point central des stratégies de développement fondées sur les interactions. L'adoption des politiques économiques appropriées constitue une part essentielle et indissociable de ce programme plus complet.

10. Même les pays en développement ayant réussi n'ont pas mené à bien toutes les phases de ce programme et leurs résultats au regard des différents points exposés sont inégaux. Leur réussite montre cependant qu'aller dans le bon sens sur chacun de ces fronts devient à un moment donné suffisant pour lancer une nouvelle dynamique nationale et établir des interactions croissantes avec l'économie mondiale. Le message d'optimisme pour tous les pays en développement est que ce processus peut en l'espace de vingt à trente ans entraîner des mutations économiques spectaculaires.

L'Afrique en l'an 2020 : un continent dynamique ou marginalisé ?

11. L'image de l'Afrique comme continent risquant fort d'être marginalisé dans la nouvelle ère de mondialisation revient fréquemment dans les débats. L'Afrique est considérée par certains comme un continent sans grande importance dans les discussions contemporaines sur la politique économique et sur les tendances commerciales dans le monde. L'Afrique n'est pas un "acteur". Toute généralisation

concernant un continent aussi varié est évidemment incorrecte ; mais cette image trouve son origine dans l'histoire des trente dernières années.

12. Pour un ensemble de raisons, la plupart des pays africains n'ont enregistré aucun progrès sur le plan économique pendant cette période et nombre d'entre eux ont essuyé de véritables désastres économiques. Plusieurs explications sont avancées attribuant une responsabilité plus ou moins grande à certains facteurs comme la volatilité de l'économie mondiale, les modèles culturels et les héritages historiques. Mais d'autres causes liées à la faiblesse de la classe dirigeante, à des erreurs graves de politique économique et à des modèles économiques inappropriés, de type étatiste sont indiscutables. C'est ainsi que les pays d'Afrique ont perdu des parts de marché au profit de pays en développement plus performants. L'effondrement financier a imposé un ajustement macro-économique d'urgence et le déploiement d'efforts importants en vue de transformer le modèle économique existant. La dépendance vis-à-vis de l'aide et l'endettement est devenue telle que cela a influé sur l'ensemble du processus de politique économique, les donateurs et les organismes multilatéraux devenant des partenaires nécessaires mais souvent "envahissants" dans l'élaboration des décisions. L'Afrique a également dû faire face à plusieurs conflits durables et à des catastrophes humanitaires, problèmes qui n'ont trouvé de réponse satisfaisante à long terme que dans de rares cas, celui de la sécurité alimentaire au Sahel par exemple. Ces difficultés n'étaient pas inéluctables comme le prouvent les données ci-dessous comparant la situation économique d'un pays africain et d'un pays d'Asie du Sud-Est. La situation initiale en Afrique, dans les années 60, était à certains égards plus encourageante que celle de l'Asie.

13. Dans les années 90, un processus de restauration économique et politique est en cours, bien que fragile, inégal et encore loin d'être suffisant pour remédier aux catastrophes récentes. Sur le plan économique, les spécialistes et responsables économiques africains et de nombreux hommes politiques sont parvenus à un consensus sur l'élaboration d'un programme de réformes reposant sur l'assainissement des finances, les privatisations et une économie fondée sur le marché. Parallèlement, les donateurs et les institutions financières internationales ont reconnu la complexité politique et technique de ce programme. Un mécanisme rompant avec les anciennes habitudes a par ailleurs été engagé pour une résolution globale des problèmes d'endettement des pays africains.

14. Sur le plan politique, l'Afrique s'emploie activement à résoudre ses problèmes de gouvernance et de démocratisation pour répondre à la fois aux demandes fondamentales des populations et à la nécessité d'une participation large au développement. La société civile commence à apparaître comme un élément important dans la vie politique. Les conflits de longue date au Mozambique, en Ouganda et en Ethiopie ont été résolus. Les changements politiques se sont produits sans heurt en Afrique du Sud, offrant de nouvelles perspectives à l'ensemble de la région sud de l'Afrique. Ces efforts portent d'ores et déjà leurs fruits dans un nombre croissant de pays, notamment l'Angola, le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Togo, le Mali, l'Ethiopie, le Kenya, le Malawi, le Mozambique, l'Ouganda et la Tanzanie. Le FMI a prévu une croissance de 5 pour cent par an en Afrique tant en 1996 qu'en 1997.

15. Il n'est plus extravagant de croire que l'Afrique se trouve à l'aube d'une ère de développement rapide, qui pourrait transformer son image, ses capacités et son rôle au sein de l'économie mondiale au cours des 25 années à venir. Les responsables politiques africains auront un rôle déterminant dans la concrétisation de ce scénario.

16. Les enjeux sont énormes pour les pays de l'OCDE. En 2020, l'Afrique subsaharienne, dont le taux de croissance de la population est le plus élevé au monde, comptera 1.1 milliard d'habitants, dont près de la moitié aura moins de 20 ans dans certains pays. L'épidémie du sida a affaibli la structure démographique du continent. Si le continent africain devait continuer à présenter les mêmes dysfonctionnements, il en résulterait des catastrophes humanitaires et des effets induits extrêmement

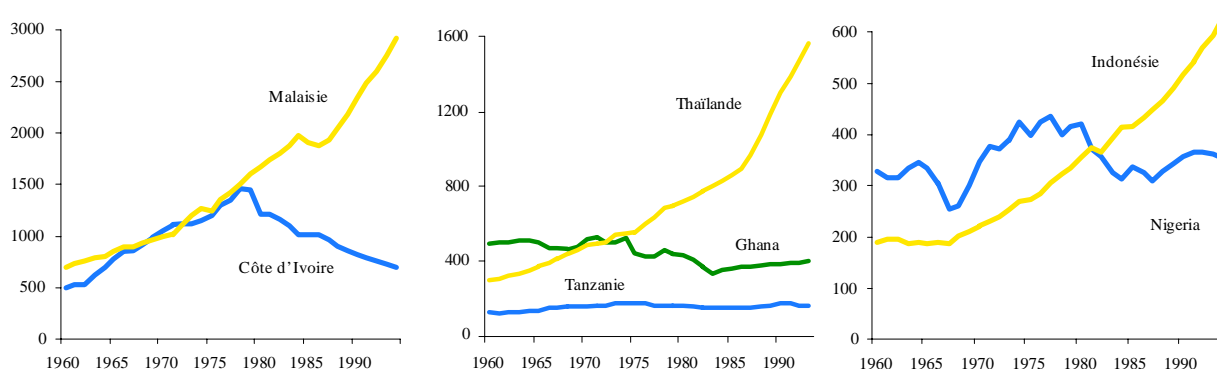
néfastes dans des domaines tels que l'insécurité alimentaire, la criminalité, les migrations, la drogue et les crises financières. Le coût humain pour l'Afrique elle-même serait intolérable. La sécurité et le bien-être du reste du monde, et plus particulièrement des pays de l'OCDE, en pâtirait sérieusement. En revanche, si le continent africain s'engage activement sur la voie du progrès, il deviendra l'une des plus importantes sources de création d'échanges et un partenaire essentiel pour relever les défis d'un développement mondial durable au XXIe siècle.

Le précédent des pays d'Asie du Sud-Est

17. Certains "modèles asiatiques" peuvent servir de source d'inspiration et de guide pour les pays africains. Il ne s'agit pas des modèles de développement des pays d'Asie du Nord-Est pauvres en ressources et en terre (Corée ou Taïpei chinois) ni de ceux de Cités-Etats comme Hong Kong ou Singapour, mais des modèles de pays comme la Malaisie, la Thaïlande et l'Indonésie. Il y a trente ans, le niveau de revenu en Afrique était supérieur à celui de ces pays asiatiques. Les dotations en facteurs de production étaient comparables. De fait, les pays d'Asie du Sud-Est étaient en concurrence avec les pays africains sur la plupart des marchés de produits agricoles. Grâce aux stratégies qu'ils ont adoptées et aux échecs de l'Afrique, les pays d'Asie du Sud-Est ont pu conquérir des parts de marché significatives au détriment des producteurs africains.

18. Une étude récente de la Banque mondiale explique les raisons des résultats économiques extrêmement divergents entre les pays étudiés à partir de trois études comparatives "point par point" entre – le Nigeria et l'Indonésie, la Côte d'Ivoire et la Malaisie, la Tanzanie, le Ghana et la Thaïlande. ("Practical Lessons for Africa from East Asia in Industrial and Trade Policies" - Peter Harrold et al., *World Bank Discussion Paper* n° 310, avril 1996). Les comparaisons portent sur les structures économiques incitatives de base, la définition des politiques économiques fondamentales ainsi que sur les performances des institutions. Les résultats économiques sont rapportés dans le graphique 1 et le tableau 1.

Graphique 1: PIB réel par habitant (dollars des E.U. 1987)



Source: Base de données sociales et économiques, Banque mondiale

Tableau 1: Quelques d'indicateurs économiques concernant six pays asiatiques et africains

<i>Structure et production (en pourcentage du PIB)</i>						
	<i>Agriculture</i>		<i>Industrie</i>		<i>Services</i>	
	1970	1993	1970	1993	1970	1993
Indonésie	45	18	19	40	36	42
Malaisie	29	..	25	..	46	..
Thaïlande	26	10	25	39	49	51
Nigeria	41	34	14	43	45	24
Tanzanie	41	56	17	14	42	30
Ghana	47	48	18	16	35	36

<i>Structure des exportations de marchandises (en pourcentage du total)</i>						
	<i>Combustibles, minéraux et métaux</i>		<i>Autres produits de base</i>		<i>Produits manufacturés</i>	
	1970	1993	1970	1993	1970	1993
Indonésie	44	32	54	15	1	53
Malaisie (a)	30	14	63	21	7	65
Thaïlande	15	2	77	26	8	73
Nigeria (b)	62	94	36	4	1	3
Tanzanie	7	..	80	..	13	..
Ghana (b)	13	25	86	52	1	23

Note : (a) Chiffres de 1992 ; (b) Chiffres de 1991.

Source : Base de données sociales et économiques, Banque mondiale

19. Les itinéraires des différents pays étudiés sont très instructifs et font ressortir les points suivants :

- Les pays d'Asie du Sud-Est ont placé la réussite de leurs secteurs d'exportation en tête de liste des priorités économiques et ont élaboré leurs politiques économiques en fonction de cet objectif, notamment leurs politiques de taux de change, de relèvement des niveaux de performance dans l'agriculture et l'industrie et de création d'infrastructures commerciales et de recherche appropriées. La compétitivité économique n'était pas considérée comme une priorité nationale pour les pays africains. Ils ont détruit le système incitatif de prix dans leur secteur agricole et ont maintenu en place des structures non concurrentielles sur les marchés agricoles. Ils ont détourné des ressources au détriment de la population rurale en faveur de la population urbaine, d'infrastructures et d'investissements industriels à faible productivité, en partie par le biais de taux de change surévalués et par une allocation administrée des échanges extérieurs. Ils ont créé des systèmes détaillés de réglementation économique qui dépassaient de loin leurs capacités administratives et qui offrait des larges possibilités de recherche de rentes, phénomène qui est devenu endémique. Des parties importantes de leurs

secteurs productifs étaient détenues par des entreprises publiques, où les contraintes de résultats et la discipline financière étaient très lâches, sinon inexistantes.

- Au plan macro-économique, à l'exception de quelques courtes périodes, les déficits budgétaires ont été maintenus à des niveaux soutenables dans les pays d'Asie du Sud-Est et la politique économique allait dans le sens d'une réduction du taux d'inflation et d'une stimulation de l'épargne. Les pays africains ont, en revanche, été confrontés à des déficits importants et insoutenables, liés principalement aux pertes incontrôlées et aux privilèges des entreprises publiques et des offices de commercialisation. L'Indonésie a utilisé de façon productive ses importantes rentes pétrolières tandis que le Nigeria gaspillait les siennes et les allouait de façon inefficaces, enregistrant des fuites importantes de capitaux.
- Les pays d'Asie du Sud-Est ont réalisé de véritables investissements en capital humain, donnant la priorité à des taux d'inscription élevés dans les écoles primaires et techniques et faisant étroitement correspondre le nombre des différents diplômés universitaires aux besoins et aux opportunités offertes par la croissance de leur économie. Les pays africains ont obtenu des résultats bien inférieurs en matière d'enseignement primaire et la qualité de leurs universités s'est dégradée, continuant de produire un grand nombre de diplômés dont les compétences ne répondent pas aux besoins du marché du travail.
- Le secteur privé a été considéré dans les pays d'Asie du Sud-Est comme un élément essentiel de la réussite économique et a de ce fait été encouragé et soutenu. Dans les pays africains, les relations entre les secteurs privé et public ont été caractérisées par une suspicion réciproque et il n'a jamais été question d'orienter les politiques et les services publics dans un sens favorable au fonctionnement du secteur privé.

20. La principale conclusion que l'on puisse tirer de cette étude comparative est que deux facteurs clés - l'attitude à l'égard du secteur privé et le fait de placer le développement des exportations au centre de la stratégie économique - ont joué un rôle déterminant dans les orientations des pays de l'Asie du Sud-Est qui font l'objet de la comparaison, l'Indonésie, la Malaisie et la Thaïlande, tout comme cela a été le cas pour les autres pays du "miracle de l'Asie de l'Est": En résumé, les gouvernements d'Asie de l'Est ont élaboré et mis en place une stratégie à long terme. L'absence de décollage en Afrique tient en grande partie à l'absence d'une telle vision et de tels engagements à long terme. Toutefois, les engagements en faveur du développement pris par de nombreux gouvernements africains récemment arrivés au pouvoir laissent espérer qu'une perspective à long terme pourra enfin être mise en place.

Défis et perspectives propres à l'Afrique

Les bases d'une classe dirigeante

21. La renaissance de l'Afrique est possible et a peut-être déjà commencé. A ce stade, il est important de ne faire preuve ni d'un pessimisme ni d'un optimisme exagéré. Comme il est dit dans les conclusions de l'étude de la Banque mondiale citée ci-dessus, la question des structures dirigeantes et d'une vision à long terme est au centre de la réussite économique. "Les Africains doivent assumer leurs responsabilités et prendre en charge leur propre destin économique, en élaborant et en mettant en oeuvre des stratégies innovantes pour les objectifs étroitement liés que sont la diversification des structures de production et l'obtention d'un développement à visage humain. Dans ce contexte, l'ajustement serait davantage un élément à part entière du développement que son substitut".

22. Le problème de la classe dirigeante n'est pas simple, dans la mesure où de nombreux gouvernements africains ont plus adopté une mentalité de dépendant/suiveur que d'initiateur/meneur. Ce syndrome est étroitement lié à l'histoire politique du continent depuis trente ans et à la forte dépendance actuelle d'un grand nombre d'Etats africains vis-à-vis de l'aide extérieure. Le processus d'aide associé au programme d'ajustement a abouti à une multiplication excessive des politiques économiques, à laquelle les responsables politiques nationaux ne parviennent pas à faire face. "A la limite, les interventions des donateurs participent aux problèmes de capacité en Afrique, contribuant à l'érosion de son potentiel, notamment en leur confiant l'initiative de l'élaboration des politiques économiques et la gestion des programmes d'investissements. Les résultats obtenus n'ont été satisfaisants ni pour les donateurs ni pour les bénéficiaires des aides" (voir les déclarations des gouverneurs africains de la Banque mondiale). On s'accorde de plus en plus à dire qu'il faut mettre un terme à ce syndrome (voir l'encadré 1 sur la stratégie du CAD intitulée *Le rôle de la coopération pour le développement à l'aube du XXIe siècle*).

23. Le continent africain a besoin de perspectives économiques non seulement nationales mais également régionales et locales. Des perspectives régionales seront indispensables pour faciliter et faire face à la dynamique des changements économiques et démographiques, qui constituent une partie incontournable du devenir de l'Afrique. Ces projets régionaux joueront, en outre, un rôle essentiel dans la prévention des conflits, leur résolution et lors des actions de reconstruction, un ensemble de problèmes qui doivent être pris en charge par les Africains eux mêmes. Il est ainsi difficile d'entrevoir une solution durable au conflit dans la zone des Grands Lacs sans une perspective économique régionale innovante, permettant d'apporter des réponses aux problèmes économiques et politiques complexes qui sous-tendent ce conflit.

La base économique

24. S'il semble évident que l'"ouverture sur l'extérieur" doit être le principal guide de la politique économique en Afrique, cela ne signifie pas que la croissance économique résultera uniquement des secteurs exportateurs. Il n'en a jamais été ainsi en Asie. Le processus de développement possède une dimension interne centrale, à savoir le processus classique d'exode rural associé à une hausse de la productivité agricole et à l'émergence d'infrastructures et d'un secteur des services en zone rurale. La surévaluation des taux de change et les importations de denrées alimentaires financées par l'aide ont jusqu'à présent découragé l'émergence du cercle vertueux des échanges caractéristique des économies asiatiques, entre un secteur agricole prospère axé sur le marché et des secteurs secondaires et tertiaires locaux.

25. Ces politiques étant heureusement aujourd'hui révolues, le cycle de développement villes/campagnes pourrait créer une forte dynamique dans l'économie africaine durant ces dix prochaines années. C'est en suivant cette voie que la plupart des pays africains pourront faire progresser les revenus et l'emploi. Pour y parvenir, il sera cependant nécessaire d'adopter des politiques d'accompagnement à tous les niveaux, local, national, régional et sous-régional, et la gestion des problèmes d'environnement et d'administration des zones urbaines constitueront des défis majeurs.

Encadré 1 : Construire le XXI^e siècle

Les vingt cinq années à venir seront déterminantes pour notre bien-être collectif et individuel au XXI^e siècle. La coopération en faveur du développement est l'un des investissements-clés à réaliser pour parvenir à cet objectif. Lors de la rencontre de la Réunion à haut niveau de 1995 du Comité d'aide au développement (CAD), les ministres chargés de l'aide dans les pays de l'OCDE et les responsables d'organismes d'aide ont approuvé la vision stratégique d'une coopération pour le développement qui pourrait et devrait contribuer au bien-être de l'humanité durant les vingt prochaines années.

Les conclusions de cette réflexion figurent dans le rapport 1996 du CAD intitulé : *le rôle de la coopération pour le développement à l'aube du XXI^e siècle*. Dans cette déclaration sur la stratégie à suivre, les pays donateurs de l'OCDE admettent qu'ils doivent aborder le processus d'aide de façon totalement nouvelle. "Nous devons changer notre façon de penser et notre manière de faire, en coordonnant beaucoup plus étroitement nos efforts que nous ne l'avons fait par le passé". Un nouveau concept de partenariat pour le développement est en train d'être testé dans un grand nombre de pays en développement, avec pour objectif de faciliter les initiatives locales et de remplacer l'aide conditionnelle extérieure par de véritables engagements en faveur des priorités et des stratégies nationales destinées à faire progresser le développement.

La liste des objectifs spécifiques en matière de développement issue de cette déclaration illustre les conclusions des différentes conférences mondiales sur le développement qui ont eu lieu au cours des années 90 et dont les objectifs et les stratégies fondamentales ont fait l'objet d'un large consensus. L'adoption et la mise en place de ces objectifs doivent suivre un processus national, reposant sur les besoins et la situation du pays. Cette liste d'objectifs fournit également un ensemble de normes permettant d'évaluer les progrès du développement mondial pour les vingt prochaines années. Elle comprend en particulier les éléments suivants :

Bien-être économique :

- la proportion de personnes vivant dans une situation d'extrême pauvreté devra être réduite de moitié au moins d'ici 2015.

Développement social :

- assurer une éducation primaire à tous les habitants de tous les pays d'ici 2015 ;
- obtenir des avancées indéniables vers l'égalité entre les sexes et le renforcement de l'autonomie des femmes en supprimant toute discrimination entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici 2005 ;
- d'ici 2015, faire chuter de deux tiers, par rapport à leur niveau de 1990, le taux de mortalité des nouveau-nés et celui des enfants de moins de 5 ans dans tous les pays en développement. Pendant la même période, réduire de trois-quarts le taux de mortalité maternelle;
- dans le cadre de système de soins de santé primaires, offrir à tous les individus en âge de procréer la possibilité d'avoir accès, le plus rapidement possible et au plus tard en 2015, à la santé génésique, et notamment à des méthodes sûres et fiables de planification familiale.

Durabilité et remise en état de l'environnement :

- une stratégie nationale de durabilité environnementale doit être mise en oeuvre dans chaque pays en développement d'ici 2005, afin d'inverser véritablement, avant 2015, aussi bien au niveau mondial qu'au niveau national, la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales.

Développement politique :

- évoluer vers des sociétés plus stables, participatives et justes, grâce à des capacités de développement permettant une gouvernance efficace, démocratique et fiable, et au respect des droits de l'Homme et de la loi.

Source : Comité d'aide au développement (1996), *Le rôle de la coopération pour le développement à l'aube du XXI^e siècle*.

26. L'ouverture sur l'extérieur ainsi que l'évolution de la dynamique villes/campagnes exigeront un changement radical dans les relations entre secteur public et secteur privé. Le processus de privatisation devra être poussé aussi loin que possible. Il sera tout aussi important de redéfinir la fonction publique, qui fonctionne actuellement très mal dans la plupart des Etats africains, et de l'orienter davantage vers la notion de service et d'efficacité. Cela est essentiel pour fournir le type de soutien que nécessite l'émergence d'un secteur privé puissant, aussi bien pour aider les petits propriétaires agricoles que pour attirer un flux important d'investissements étrangers (voir encadré 2).

27. Le coût élevé des transports est un obstacle majeur au développement d'exportations compétitives. Une réforme globale du secteur des transports s'impose. Il convient de rénover les infrastructures de communication existantes et d'en créer de nouvelles. Le secteur des télécommunications doit pour sa part bénéficier d'un cadre réglementaire et d'institutions adéquates pour faire entrer l'Afrique dans l'ère de l'information mondiale.

Encadré 2 : Vers un renouveau du ministère de l'Agriculture au Zimbabwe

Dans les pays africains, une réforme de la fonction publique est indispensable pour permettre le bon fonctionnement de l'appareil d'Etat, facteur primordial pour l'avènement du secteur privé prospère et compétitif si essentiel à la mise en oeuvre de stratégies économiques fondées sur l'interdépendance. Sans compter que des institutions publiques efficaces sont la clé du renforcement des capacités des hommes et des femmes de communautés de base de participer plus efficacement à la vie économique.

Cela exige des **changements d'ordre qualitatif** -- une révision de la culture et de l'éthique qui prévalent dans les organismes publics africains, visant à privilégier l'esprit de service et la performance, à favoriser des approches novatrices pour la définition des tâches et des solutions, et à encourager la mise en place de réseaux d'apprentissage. Or, depuis une dizaine d'années, les programmes d'ajustement structurel mettent largement l'accent sur les **réformes de caractère quantitatif**. Ils sont conditionnés à des objectifs de réduction de la taille de la fonction publique des pays africains, dont les effectifs sont excessifs mais mal payés, réduction qui est manifestement indispensable du point de vue budgétaire comme pour la performance. Cette approche n'a cependant pas abouti à des résultats très concluants. Il existe malgré tout des exemples qui témoignent qu'une réforme d'ordre qualitatif et des avancées réelles vers une taille et un structure optimales sont possibles lorsque les Africains prennent eux-mêmes les choses en main en se chargeant de définir les objectifs à atteindre et de mettre en oeuvre le processus de réforme.

Lorsque le ministère de l'Agriculture du Zimbabwe a décidé d'opérer en son sein de grands changements qualitatifs, il a expressément refusé de recourir au type d'approche technique faisant appel à des consultants extérieurs qui était habituellement utilisé jusque là. Au vu de sa propre expérience, il considérait que ce type d'approche aboutit à la production d'études qui, du fait qu'elles mettent uniquement l'accent sur les déficiences de l'organisation, mobilisent les "énergies de résistance" et non les capacités internes de renouveau. Avec le concours de l'Agence allemande de coopération technique (GTZ), il a donc lancé son propre "Programme d'amélioration de la gestion et des structures" (MIPP), afin d'adapter ses structures et ses procédures à l'évolution de son environnement en s'appuyant sur des initiatives venues de l'intérieur et privilégiant l'esprit de service. Une série de "projets de changement" a été mise au point afin de déterminer les cibles prioritaires de l'action à entreprendre. Des "équipes chargées des projets de changement", composées de membres du personnel du ministère, ont défini les objectifs de la réforme et établi des plans d'action.

Le MIPP a abouti à un remaniement complet des services du ministère, qui s'est traduit par une diminution des coûts et une accélération des procédures en même temps que par la mise en place de structures plus appropriées et par une meilleure répartition des rôles et responsabilités, et aussi par une amélioration notable, parmi le personnel, de la satisfaction du devoir accompli et du souci du client. Le ministère de l'Agriculture est ainsi devenu un modèle pour l'ensemble de la fonction publique du Zimbabwe. D'autres ministères et organismes, y compris du secteur privé, et même chez certains donateurs, ont demandé son aide et son avis pour engager eux aussi un MIPP. Qui plus est, il s'est constitué un réseau MIPP qui comprend actuellement, outre le ministère de l'Agriculture du Zimbabwe, ceux de la Zambie, de l'Afrique du Sud et de la Namibie.

Manifestement, l'existence dans ces pays de ministères de l'Agriculture fonctionnant efficacement, dotés d'un personnel soucieux du client et dynamique et, pour ces raisons, respectés par tous peut apporter une large contribution à la lutte contre la pauvreté et à la sécurité alimentaire. Sans compter qu'elle est également essentielle pour le développement d'un secteur agro-industriel compétitif à l'exportation et donc pour l'établissement de relations dynamiques avec l'économie mondiale, comme cela ressort du récapitulatif fourni dans le corps du texte sur l'expérience des pays d'Asie du Sud-Est.

Autrement dit, les changements institutionnels d'ordre qualitatif nécessaires en Afrique sont possibles à mettre en oeuvre, et répondent en fait largement au souhait des Africains eux-mêmes. L'aide peu coûteuse mais aux retombées phénoménales apportée par la GTZ, qui s'est pour l'essentiel contentée de proposer une méthodologie et de diligenter des services de "facilitation", donne une idée de la forme que peut prendre l'aide des "partenaires pour le développement".

Le compte rendu qui précède s'inspire de l'étude de cas présentée par M. T.Takavarasha, Secrétaire permanent au ministère de l'Agriculture du Zimbabwe, lors d'un séminaire organisé par le Réseau informel du CAD sur la coopération technique que le ministère français des Affaires étrangères et de la Coopération a accueilli à Paris en décembre 1996.

La base sociale : développement du capital humain et le développement institutionnel

28. Les systèmes politiques et économiques de ces dernières décennies ont sérieusement entravé l'émergence d'institutions et de réseaux puissants dans le secteur privé et dans la société civile, tant au niveau national que régional, et ont affaibli les institutions de gouvernance. Les changements intervenus dans ces domaines sont désormais manifestes. On constate un regain d'énergie en Afrique tant au niveau de la population qu'au niveau du débat national. La libération de cette énergie peut avoir des effets importants sur l'activité économique et sociale et elle est indispensable à l'élaboration d'une stratégie nationale. Il est très important de retenir les Africains instruits disposant de compétences de niveau mondial. La création d'une vaste classe de personnes instruites est l'un des réels succès de l'Afrique au cours de ces 30 dernières années et constitue l'un des principaux atouts du continent.

29. Les femmes africaines jouent un rôle stratégique dans les mouvements sociaux et commencent à faire leur apparition dans la vie active ainsi que sur la scène politique. Leur action sera prépondérante dans la résolution de certains des problèmes économiques et sociaux fondamentaux auxquels les pays africains sont confrontés, notamment en matière de santé et d'éducation ainsi que dans le renforcement des secteurs de production où les femmes jouent un rôle essentiel, dans les petites entreprises ou petites exploitations agricoles par exemple.

La base financière : un scénario de cercle vertueux

30. L'Afrique ne peut pas se développer de façon dynamique en s'appuyant sur les flux d'aides et en comptant sur une réduction de sa dette. L'Afrique doit augmenter son épargne nationale et ses recettes fiscales, obtenir le retour des nombreux capitaux qui ont fui le pays et attirer des investissements étrangers. Ces objectifs se réaliseront à partir du moment où les politiques économiques africaines se seront engagées sur des voies résolument nouvelles et lorsqu'une amélioration aura été constatée dans le fonctionnement de la société et des gouvernements africains. Dans certains pays, les prémices de ce cercle vertueux commencent à apparaître mais un important travail de base reste toutefois à accomplir dans la plupart d'entre eux.

31. Si l'on se place dans l'hypothèse d'un scénario de forte croissance, les pays africains devront avoir fortement réduit d'ici à l'an 2020 leur niveau actuellement excessif de dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure. Il serait néanmoins un peu prématuré à l'heure actuelle de se fixer un tel objectif mais il est important toutefois de faire naître chez les donateurs comme chez les bénéficiaires cette attente réciproque, et cet objectif doit s'inscrire dans les perspectives futures des gouvernements africains. Cela ne veut pas dire pour autant que la valeur absolue de l'aide doive baisser dans un avenir proche ou qu'elle sera devenue négligeable à l'horizon de 2020, comme c'est le cas aujourd'hui pour l'Indonésie, l'Inde et la Chine.

32. Il se présente maintenant une occasion unique de régler les problèmes d'endettement qui subsistent en Afrique par le biais des mécanismes récemment mis au point et acceptés dans le cadre de la Banque mondiale et du FMI. Grâce à ces mécanismes, la plupart des Etats africains les plus fortement endettés devraient être parvenus, d'ici l'an 2005, à remplir les conditions nécessaires pour signer un accord qui les délivre du poids excessif de dette qui pèse sur leurs épaules. Ce processus contribuerait fortement à favoriser la transition de ces pays vers une nouvelle ère de stabilité macro-économique et de solvabilité financière, favorisant ainsi l'émergence d'un "miracle africain" au XXI^e siècle.

La contribution des pays de l'OCDE

33. La discussion des perspectives africaines permet d'analyser de façon concrète les interactions et les processus de développement et de réduction de la pauvreté dans la région où la dépendance vis-à-vis de l'aide est la plus élevée. On peut aboutir à des conclusions similaires pour d'autres pays en développement moins avancés, ayant des liens avec l'économie mondiale : on peut obtenir une croissance dynamique en devenant un participant actif dans la nouvelle économie mondiale, et les faits montrent qu'une telle croissance est la voie la plus sûre pour réduire la pauvreté.

34. Le message essentiel à retenir est que, pour obtenir de bons résultats économiques, il faut être engagé sur la voie du développement et que faire de ces résultats économiques une priorité nationale fondamentale reste la clef de voûte de la croissance. L'intégration au sein de l'économie mondiale et l'accélération du développement humain ne sont pas des projets indépendants. Tels sont la perspective et le thème développés par le Comité d'aide au développement dans *Le rôle de la coopération pour le développement à l'aube du XXIe siècle* en 1996 (voir encadré 1).

35. Les pays de l'OCDE doivent :

- poursuivre la mise en place du programme défini dans cette déclaration, qui implique des changements importants dans la façon d'aborder l'aide au développement et les processus d'aide ;
- rester attaché à l'idée d'intégration des pays en développement les moins avancés dans l'économie mondiale, dans la mesure où l'actualité et les politiques économiques s'intéressent de façon privilégiée aux pays en développement les plus avancés et les plus importants ;
- faire des efforts plus systématiques pour renforcer leurs relations économiques et politiques avec les pays et les régions les moins avancés, l'Afrique en particulier, dans une perspective stratégique à plus long terme, en faisant des efforts soutenus pour adapter leurs pratiques en matière d'aide aux changements qui s'opèrent actuellement dans les stratégies économiques et dans la façon de concevoir la politique économique.

ANNEXE I :

QUELLES ONT ETE LES RETOMBEES DE LA MONDIALISATION POUR LES FEMMES DU MONDE EN DEVELOPPEMENT ?

**Note de Patricia Alexander, Banque asiatique de développement, Consultant financé par l'ACDI
pour l'intégration de la problématique homme-femme dans la phase II de l'étude sur
l'interdépendance mondiale**

1. L'intensification des relations mondiales et les progrès de la mondialisation ont des retombées différentes pour les populations des diverses régions du monde. Dans certaines, s'opère une restructuration économique induite par l'accélération de l'investissement et de la croissance tandis que dans d'autres sévit la stagnation. La structure et le rythme des changements en cours ont de grandes répercussions pour les femmes, qui sont arrivées après les hommes sur le marché du travail.
2. L'intégration mondiale de la production a grandement affecté la structure de l'emploi. Elle a notamment eu une incidence sur le type et le nombre des emplois offerts aux femmes, ce qui a eu des retombées sur le statut de la femme, dans la famille et dans la société. Au cours des deux décennies écoulées, le nombre des femmes qui sont devenues économiquement actives a atteint un niveau sans précédent. Pour la plupart, ces femmes, qui ont accédé à un emploi rémunéré, travaillaient auparavant sur l'exploitation familiale sans recevoir aucun salaire pour leurs services. En règle générale, l'exercice d'un emploi donne aux femmes un pouvoir accru au sein de la famille, au travail, et dans la société. En revanche, dans les régions que la mondialisation de la production a oubliées, les femmes ont été les premières à souffrir du déclin de l'activité économique, des compressions d'emploi et de la diminution des revenus monétaires.
3. Parmi les évolutions les plus marquantes qu'on ait observées dans le domaine de l'emploi depuis une vingtaine d'années, figure l'accroissement du nombre de femmes employées dans les secteurs industriels en expansion des pays en développement. Beaucoup venaient des zones rurales, ce qui a atténué, voire inversé dans certains pays, la tendance enregistrée dans les années 50 et 60, époque où les hommes constituaient l'essentiel des flux d'exode rural. Après la guerre, pour apporter un appoint au revenu des familles rurales, c'étaient souvent les hommes qui émigraient pour se faire embaucher sur des projets de construction dans les zones urbaines en pleine expansion. Dans les économies en développement dynamiques, ce sont les secteurs de l'industrie et des services qui recrutent désormais des femmes.
4. Depuis les années 80, les femmes qui prennent le chemin des villes sont plus nombreuses que les hommes dans bien des pays en développement, et c'est aussi aux femmes qu'est souvent imputable en majeure partie l'accroissement de la population active.
5. Qu'est-ce qui a suscité ces changements et quelle en est l'importance ? Les retombées de la mondialisation et du renforcement de l'interdépendance pour l'emploi des femmes tiennent à deux raisons essentielles. Premièrement, du fait de l'expansion des échanges mondiaux, le type d'emplois disponibles s'est modifié, évolution qui a favorisé les secteurs qui emploient des femmes et réduit la taille de certaines industries où les hommes occupaient traditionnellement une place prépondérante. Deuxièmement, la mondialisation, qui a été rendue possible par l'amélioration des techniques de communication, a créé de nouveaux emplois de service, en particulier dans les secteurs des technologies de l'informations et des services financiers et autres, secteurs qui sont relativement ouverts aux femmes.

Les emplois liés aux échanges

6. L'expansion qu'ont connue les échanges mondiaux depuis une quinzaine d'années a été rendue possible par l'amélioration des techniques et des communications. Cette dernière a permis une dispersion géographique de la production, les fabricants pouvant désormais décomposer le processus de production et s'attacher à minimiser le coût de chacune de ses étapes. Parallèlement, au cours des deux dernières décennies, les pays ont de plus en plus considéré les échanges comme un moyen d'accroître la production intérieure et le revenu national ; presque tous se sont détournés des stratégies de développement autocentrées, fondées sur la substitution aux importations. Ils ont levé les barrières à l'exportation et déréglementé l'investissement, et dans les pays les plus performants le développement des échanges s'est traduit par un accroissement du PIB. Grâce aux nouvelles technologies et à leur abondante main-d'oeuvre, ces pays ont réduit leur dépendance à l'égard des produits de base qui composaient l'essentiel de leurs exportations et ont cherché à se forger un avantage comparatif dans le domaine des produits manufacturés.

7. Les secteurs où ils ont le mieux réussi sont ceux de l'habillement et des textiles, de la chaussure et de l'agro-alimentaire. Sont ensuite venus s'y ajouter, dans les pays qui ont exploité leur potentiel manufacturier, les produits pharmaceutiques et les appareils et composants électriques et électroniques. Tous ces secteurs sont gros consommateurs de main-d'oeuvre, et le monde en développement a mis à profit l'avantage que constituait le faible prix de sa main-d'oeuvre pour y asseoir sa réussite. Les industries manufacturières à forte intensité de main-d'oeuvre sont le secteur dans lequel les pays en développement sont parvenus à s'assurer la part de marché la plus importante. Les effectifs s'y composent surtout de femmes jeunes, célibataires et d'origine rurale ne possédant aucune expérience antérieure de l'emploi salarié. Parallèlement, la libéralisation des échanges s'est traduite par la suppression des aides publiques autrefois accordées à certaines industries qui avaient à l'origine été mises en place pour faciliter l'autosuffisance. Au nombre de ces dernières figuraient les industries lourdes à forte intensité de capital, qui avaient bénéficié d'une protection, en tant qu'industries "naissantes", au nom des objectifs nationaux d'indépendance et de sécurité. Cette stratégie en matière d'industrialisation avait abouti à donner au secteur manufacturier une structure privilégiant l'emploi des hommes. A mesure de la diminution des aides consenties à ces industries, les hommes ont vu leur niveau d'emploi reculer en termes relatifs et il s'est opéré un report vers des industries susceptibles de se montrer, dès leur naissance, compétitives à l'échelle mondiale sans le soutien de l'Etat.

8. Il existe, entre l'emploi des femmes et l'expansion des industries d'exportation, un lien si net qu'il fait désormais figure d'axiome dans les travaux sur l'intensification des échanges ; on ne trouve pas un pays où le niveau des exportations manufacturières ait augmenté sans que se soit accrue la participation des femmes à la vie économique (secteur monétisé) moderne. Autrement dit, l'élévation du taux d'activité des femmes témoigne d'un abandon des travaux domestiques et agricoles non rémunérés, dont la plupart ne sont pas considérés comme entrant dans la définition de l'activité économique, au profit d'un emploi rémunéré. De fait, dans la plus grande partie du monde en développement, les taux d'activité féminins se sont accrus au cours des 25 dernières années, et cet accroissement a été plus rapide dans les années 80 et 90, au cours desquelles l'expansion des échanges mondiaux a, elle aussi, été plus rapide, que dans les années 70.

9. A mesure que les pays se sont faits à l'idée d'abandonner, dans cette nouvelle ère de libéralisation des échanges, les mesures de protection, les femmes ont commencé à jouer un rôle décisif pour permettre aux pays en développement d'être compétitifs dès le départ et pour accroître la contribution des exportations au revenu de ces pays. Les effectifs féminins de l'industrie représentent désormais le tiers de l'emploi industriel dans le monde en développement, soit une proportion bien plus élevée que dans les pays de l'OCDE. (A titre d'exemple, leur part dans l'emploi industriel total s'établit à 25.5 pour cent aux Etats-Unis, 25.6 pour cent en Allemagne, 31.4 pour cent au Japon, et à un pourcentage nettement plus

faible encore dans certains pays européens.) La plupart de ces femmes travaillent dans des industries manufacturières liées aux échanges d'Asie de l'Est et du Sud-Est, d'Amérique latine et des Caraïbes et de certaines régions de l'Afrique du Nord. Les zones franches pour l'industrie d'exportation -- zones spécifiques et bien délimitées qui ont été créées dans plus de 50 pays pour encourager fortement les entreprises exportatrices -- même si elles ne représentent qu'une petite fraction de l'emploi des femmes, utilisent une main-d'oeuvre à concurrence de 75 à 97 pour cent féminine.

10. Susan Joeques, de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, a analysé la structure de l'emploi féminin. Elle constate que, dans tous les pays en développement, la croissance des exportations est allée de pair avec une féminisation de la main-d'oeuvre industrielle, et ce quels que soient le niveau de revenu du pays considéré, la structure antérieure de l'emploi féminin, les qualifications et l'expérience de la main-d'oeuvre féminine, ou -- ce qui est peut-être le plus étonnant -- les conceptions culturelles concernant l'exercice par les femmes d'un emploi salarié.

Les emplois de services

11. L'amélioration des communications induite par l'innovation technologique, autre facteur de mondialisation, a, de son côté, élargi l'éventail et accru le nombre des emplois liés aux technologies de l'information, et stimulé la croissance des emplois de services, financiers et autres. Comme l'indique Joeques, il se crée dans les industries fondées sur les technologies de l'information de nouveaux emplois qui exploitent les infrastructures de télécommunication et la main-d'oeuvre féminine instruite, peu coûteuse, des pays en développement pour des opérations telles que le traitement de données, tout comme l'amélioration des moyens physiques de transport international avait autrefois facilité l'expansion des capacités de production des pays en développement dans les secteurs de l'habillement et de l'électronique. Sans compter que s'ouvrent dans les pays en développement des succursales d'entreprises du secteur des services, banques ou compagnies d'assurance, par exemple, s'adressant directement aux consommateurs, et que s'installent des producteurs de services spécialisés (publicité, comptabilité, conseil juridique, notamment) afin de répondre aux besoins des entreprises. Souvent, ces établissements offrent également leurs services dans d'autres pays de la région. En outre, certaines fonctions autrefois intégrées dans les activités manufacturières, qu'il s'agisse notamment de l'ingénierie, des essais, de la comptabilité, de certaines composantes de la gestion ou de la commercialisation, sont de plus en plus confiées à des entreprises spécialisées. Dans nombre de ces domaines, les femmes sont légion, du fait de l'avantage comparatif que leur procure leur faible niveau de rémunération et qu'à l'école les filles choisissent habituellement les humanités et les formations professionnelles aux emplois de bureau et de service.

Questions liées à l'orientation de l'action publique

12. Outre qu'elles acceptent des salaires moins élevés, les femmes sont considérées par les employeurs comme des employés dociles et fiables. Manifestement, le statut accordé aux femmes a joué à la fois pour elles et contre elles : elles ont réussi à s'accaparer les nouveaux emplois disponibles et à apporter ainsi une contribution au revenu de leur famille, mais si elles y sont parvenues c'est parce qu'elles constituent la main-d'oeuvre la moins chère. Dans les industries exportatrices du monde en développement, où les écarts de qualification et d'expérience sont minimes, les salaires des femmes représentent, en moyenne, les deux tiers seulement de ceux des hommes. Si cela constitue certes une amélioration par rapport à ce qu'elles pouvaient gagner en se consacrant à l'agriculture de subsistance ou en rendant des services domestiques, ce qui était auparavant le lot de la plupart des travailleuses de l'industrie, cela ne suffit pas à combler le fossé entre les rémunérations des hommes et des femmes, ni à permettre aux femmes d'investir suffisamment dans la mise en valeur de leurs propres ressources et de celles de leurs enfants.

13. Lorsqu'on étudie les retombées de la mondialisation pour les femmes, il est essentiel de s'attarder sur l'évolution de la rémunération et des conditions d'emploi associées aux nouveaux emplois qui se sont créés et de se demander si ces emplois sont appelés à survivre ou s'ils ne constituent qu'un phénomène provisoire en attendant de nouveaux changements. L'histoire de l'industrie du vêtement et d'autres, similaires, témoigne qu'il est courant d'observer un déplacement des emplois de basse technologie vers les régions où la main-d'oeuvre est peu onéreuse mais que ces emplois disparaissent ensuite lorsque la productivité et les salaires augmentent. Les fabricants de vêtements ont ainsi transféré leurs activités de production des pays développés vers les nouvelles économies industrialisées (NEI) dans les années 50 et 60, ce qui a, à l'époque, déterminé la structure de l'emploi féminin dans ces pays. Ensuite, face à l'augmentation des salaires dans les NEI, les fabricants ont conclu des accords avec des investisseurs nationaux en Thaïlande, en Malaisie, en Indonésie et aux Philippines, qui ont constitué la "deuxième génération de NEI". Et maintenant commence à s'amorcer un nouveau transfert, vers la Chine, le Bangladesh, la partie continentale de l'Asie du Sud-Est et d'autres régions.

14. Si elles souhaitent rester compétitives et maintenir leur part du marché mondial, les NEI de la première et de la deuxième générations doivent maintenant passer à des technologies intermédiaires plus évoluées. Cela nécessite un recyclage des travailleurs ; or, grâce aux investissements dans l'instruction primaire que les pays les plus dynamiques ont consentis dans le passé, les travailleurs sont aptes à se recycler et améliorer leurs compétences. Il est cependant inquiétant de constater que, dans toutes les régions du monde, rares sont les femmes qui bénéficient d'opportunités de formation malgré l'expérience professionnelle qu'elles ont accumulée dans l'industrie. Quel que soit le domaine auquel on s'intéresse, il semble évident qu'assez peu de femmes reçoivent une formation technique ou professionnelle, par rapport au nombre de celles qui possèdent le niveau d'instruction voulu et l'expérience requise. A mesure que s'opère le déplacement vers le haut de l'échelle technologique, il est nettement à craindre que les femmes ne pourront acquérir les qualifications qui leur permettraient de faire pencher la balance en leur faveur, ou simplement de conserver leur emploi dans les secteurs en expansion.

15. La question est donc de savoir quels moyens contribueraient le plus à rehausser la position relative des femmes. Etant donné le nombre des nouveaux emplois occupés par des femmes qui résultent de l'élargissement des structures mondiales de production et de l'étroitesse des liens qui se sont noués entre les entreprises à l'échelle mondiale, il semble naturel de se demander si la mise en place de clauses sociales assorties de sanctions commerciales ne contribuerait pas à susciter un changement vers une plus grande égalité entre les sexes. Les gouvernements des pays en développement n'ont cependant pas réservé un accueil favorable aux propositions qui ont pu être formulées à cet effet, par plus que les associations féminines et les associations de travailleurs de ces pays, tendant à considérer qu'il s'agissait de mesures à peine voilées de protectionnisme, qui risquaient de mettre leurs emplois en péril. Peut-être serait-il plus constructif de se pencher sur le cadre juridique qui régit le marché du travail dans les pays en développement, afin de s'assurer que les femmes disposent de tous les droits civils et de tous les moyens nécessaires pour faire valoir leurs besoins, comme et quand elles le souhaitent. De ce point de vue, les organismes et instances internationaux seraient bien inspirés de s'attacher en priorité à veiller à ce que tous les pays garantissent les libertés essentielles d'association et s'emploient à éliminer toute discrimination comme le préconisent les grands accords internationaux dans le domaine des droits de l'Homme, notamment les conventions de l'OIT et la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toute forme de discrimination à l'égard des femmes. Par ailleurs, et c'est tout aussi important, il faut encourager les pays à appliquer ces conventions, qui restent souvent lettre morte quand une dispense n'est pas accordée aux zones franches pour l'industrie d'exportation au regard de leurs dispositions relatives aux droits au travail. Dans la politique intérieure, il convient surtout de s'attacher à faire en sorte que les femmes puissent accéder aux programmes de formation qui leur permettront d'adapter leurs qualifications aux perpétuelles mutations de la demande sur le marché du travail. A cet effet, il faut mettre en place des programmes ciblés et instaurer des objectifs en matière de formation en cours d'emploi, et opérer dans

l'enseignement secondaire et professionnel des modifications essentielles de manière à inciter les femmes à exploiter les éléments techniques que leur a apportés leur instruction de base.

Quelques chiffres

16. Au cours des deux décennies écoulées, la part des femmes dans la population active s'est accrue dans pratiquement toutes les régions du monde en développement. Fait exception à cette règle l'Afrique subsaharienne, région dont la part dans les échanges mondiaux n'a pas non plus augmenté. Les femmes représentent 40 pour cent, voire plus, de la population active dans les Caraïbes comme dans l'est, le sud-est et le centre de l'Asie. Le taux d'activité des femmes a davantage augmenté dans les années 80 et 90 que dans les années 70, évolution qui trouve son parallèle dans l'expansion des échanges mondiaux, le développement des nouvelles technologies et le déplacement des sites de production utilisant des procédés à forte intensité de main-d'oeuvre. Globalement, la demande de main-d'oeuvre a davantage progressé dans les régions qui ont connu une forte croissance, d'où un accroissement du taux d'activité des femmes. En revanche, dans les régions comme l'Afrique subsaharienne et l'Europe orientale où l'activité économique s'est contractée, les femmes ont été évincées de leurs emplois et leur taux d'activité a davantage reculé que celui des hommes. L'Afrique subsaharienne est par ailleurs la région où la proportion de femmes employées dans l'industrie est la plus faible.

17. L'évolution observée dans les secteurs exportateurs de certains pays asiatiques est assez parlante. Au Bangladesh, où l'industrie du vêtement s'est développée par rapport à la taille négligeable qu'elle avait encore en 1984, le taux d'activité des femmes est passé de moins de 10 pour cent à cette époque à 62 pour cent en 1994. Les deux tiers de l'accroissement de la population active observé au cours de cette période sont imputables aux femmes. Plus de 85 pour cent des travailleurs de l'industrie du vêtement sont des femmes.

18. La Thaïlande, dont l'économie figure parmi celles qui ont connu l'expansion la plus rapide au monde depuis 15 ans, doit de plus en plus sa croissance à la progression de ses exportations manufacturières. Or, les femmes constituent 72 à 90 pour cent de la main-d'oeuvre des cinq principales industries exportatrices (électronique, textiles et habillement, agro-alimentaire, pierres précieuses et chaussure).

19. Dans les services, la situation est un peu différente. Le secteur des services a pris une ampleur prépondérante dans certaines régions, comme l'Amérique latine et les Caraïbes, où il emploie la plus forte proportion de femmes -- environ 75 pour cent. Ce chiffre se rapproche de ceux observés en Europe, où les femmes composent 79 pour cent de la main-d'oeuvre de ce secteur. C'est aussi dans les services que sont employées la majorité des femmes en Asie, où ce secteur occupe à peu près 40 pour cent de la main-d'oeuvre féminine. Le chiffre précis oscille entre 35 et 60 pour cent selon les pays, sauf en Asie du Sud. Comme l'Afrique subsaharienne, l'Asie du Sud ne possède qu'un secteur des services restreint, dont 20 pour cent des salariés seulement sont des femmes. Dans toutes les régions du monde, on observe une nette tendance à la féminisation du secteur informel. Plus de 60 pour cent des femmes africaines vivant en zone urbaine ont une activité informelle, pour la plupart de commerce ou de service.

ANNEXE II :

VERS UNE NOUVELLE ÈRE FONDÉE SUR L'INTERDEPENDANCE : DEFIS ET OPPORTUNITES GRANDES LIGNES DU RAPPORT D'ORIENTATION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

1. Le Rapport d'orientation du Secrétaire général s'appuie sur un vaste rapport analytique qui sera publié sous peu. Les points essentiels en sont récapitulés ci-après selon une présentation dont la structure est calquée sur celle du Rapport d'orientation.

I. Une opportunité à saisir

2. La mondialisation actuelle de l'économie crée une communauté d'intérêts historique entre les pays de l'OCDE et les pays non membres. Des liens plus étroits entre ces économies ne pourront que contribuer à une croissance économique soutenue, au relèvement du niveau de vie et à l'élimination de la pauvreté. Nous avons aujourd'hui l'occasion d'améliorer le bien-être mondial, en tirant parti de l'intérêt commun des pays de l'OCDE et des pays non membres à créer une économie véritablement mondiale dans laquelle tous les pays puissent jouer un rôle actif.

3. Mais, pour exploiter cette opportunité, il nous faudra relever un certain nombre de défis majeurs. Plus spécialement :

- De nouveaux progrès devront être accomplis dans la libéralisation des échanges, des investissements et des flux financiers, ainsi que dans le renforcement du système multilatéral fondé sur des règles. Une intégration plus profonde entre les économies du monde s'en trouvera facilitée.
- Dans certains pays de l'OCDE se manifestent déjà les signes d'un mouvement de recul, car parfois on impute à la mondialisation un chômage persistant, de plus fortes inégalités de revenu et le mouvement de désindustrialisation. Une large gamme de réformes internes sont nécessaires dans les pays de l'OCDE, pour rendre leurs économies plus adaptables et plus dynamiques. Il sera ainsi possible de mieux tirer parti d'un resserrement des liens avec un nombre croissant d'économies non membres, tout en améliorant la cohésion sociale.
- Dans la plupart des économies non membres, de vastes réformes sont nécessaires, en particulier dans les pays où la transition d'une structure économique en développement vers une structure économique plus avancée n'a bien souvent que commencé (notamment en Afrique subsaharienne).
- La mondialisation peut promouvoir un type de développement économique plus efficient et moins dommageable pour l'environnement, mais la pollution et l'utilisation de ressources liées à l'accroissement de l'activité économique risquent d'anéantir ces gains. De plus, sans politiques environnementales efficaces, l'intensification des échanges et de l'investissement

pourrait accentuer les carences des politiques et des marchés qui affectent un environnement déjà soumis à de très fortes contraintes, en suscitant ainsi plus d'opposition aux mesures en faveur de la mondialisation.

4. On voit aujourd'hui prendre forme une "Nouvelle ère mondiale", dans laquelle tous les pays pourront jouer un rôle actif et tous les individus actuellement victimes de la pauvreté pourront aspirer à un bien-être matériel beaucoup plus grand. Cette perspective est aujourd'hui devenue un programme de travail pour la communauté internationale, englobant aussi bien les pays de l'OCDE que les pays non membres, qui s'efforcent de concrétiser leurs intérêts communs dans les domaines suivants :

- une plus grande sécurité politique pour tous les pays, grâce à un degré poussé d'interdépendance économique mutuellement bénéfique, créant de solides liens fondés sur une communauté d'intérêts et de vues quant à l'organisation des systèmes économiques ;
- une prospérité économique croissante pour tous les pays, quel que soit leur stade de développement, et plus de possibilités, pour tous les individus, de réaliser leurs potentialités et leurs aspirations ;
- un environnement qui contribue à la santé et au bien-être des populations à travers le monde et également à une activité économique durable.

5. A cet égard, la communauté internationale se fixe de plus en plus des objectifs à long terme à l'horizon du siècle prochain, notamment dans le domaine du libre-échange et de la libre circulation des investissements. L'APEC a adopté l'objectif de libre-échange et de liberté des investissements dans la région Asie-Pacifique d'ici à 2020. Les 34 démocraties de l'hémisphère Ouest ont décidé de concevoir une Zone de libre-échange des Amériques pour 2005, en s'appuyant sur l'Accord de libre-échange nord-américain. L'Union européenne et 12 pays méditerranéens (Euromed) sont également convenus d'établir entre eux un régime de libre-échange d'ici à 2010. En outre, le Comité d'aide au développement de l'OCDE a défini des objectifs pour le bien-être économique, le développement social ainsi que la viabilité écologique et la régénération de l'environnement dans les pays en développement (essentiellement d'ici à 2015).

6. Le présent rapport vise surtout à mettre en lumière quelques-uns des principaux enjeux économiques, sociaux et écologiques qu'implique l'avènement d'une "Nouvelle ère mondiale" (section IV), ainsi que certaines conséquences que cela peut avoir pour le rôle de la communauté internationale, et notamment pour l'OCDE (section V). Dans ce contexte, deux perspectives de l'économie mondiale à l'horizon 2020 sont présentées, à savoir un scénario "sans changement par rapport à la tendance", et un scénario de performances élevées à l'échelle mondiale, dans lequel les gouvernements relèvent le défi de la réalisation d'une "Nouvelle ère mondiale" (section III). Ce scénario de performances élevées n'est pas une prévision, mais une possibilité réaliste pour l'économie mondiale, à condition que les gouvernements engagent toutes les réformes qui s'imposent.

II. Comprendre les principaux enjeux

7. Globalement, la situation actuelle offre un potentiel et des perspectives considérables. Les pays de l'OCDE et les pays non membres mènent de plus en plus des politiques qui améliorent la croissance économique et le bien-être, en particulier par la réduction ou l'élimination des obstacles aux flux internationaux de marchandises et d'instruments financiers. La performance économique dépend de façon cruciale du capital humain et du bon fonctionnement des institutions sociales, et inversement, un mauvais

fonctionnement de l'économie fait obstacle au progrès social, renforce les rigidités et entraîne des problèmes sociaux.

8. La dernière décennie a vu des pays très divers adopter les principes de l'économie de marché, ce qui a eu pour effet de stimuler la croissance dans ces pays et leur intégration à l'économie mondiale :

- Les anciennes économies planifiées (dont la Russie) ont aujourd'hui accompli des progrès considérables dans la voie de l'économie de marché.
- La Chine est devenue l'économie la plus dynamique du monde, et la proportion de sa population qui vit dans la pauvreté a diminué de moitié depuis le tournant historique de 1978.
- L'Indonésie a réussi sa transformation : très tributaire des ressources naturelles au début des années 80, elle est aujourd'hui un grand pays exportateur de produits de l'industrie légère ; la pauvreté rurale y a aussi fortement baissé.
- En Inde, les réformes n'ont véritablement commencé qu'en 1991, mais leurs effets sur la croissance et les exportations sont déjà remarquables.
- Le Brésil et de nombreux autres pays d'Amérique latine ont accompli des progrès spectaculaires dans la voie de la stabilisation, de la réforme et de la restructuration de leurs économies et ils obtiennent déjà des résultats, après la décennie perdue des années 80.
- L'Afrique subsaharienne a mis plus de temps à sortir de la crise des années 80, et la croissance du PIB y a été plus faible durant les années 90 qu'au cours de la décennie précédente. Néanmoins, la croissance et les perspectives économiques s'améliorent, les pays étant de plus en plus nombreux à renforcer leur gestion macro-économique et à libéraliser leur économie.

9. A de nombreux égards, les cinq grands (la Russie, la Chine, l'Indonésie, l'Inde, le Brésil) sont des acteurs de premier plan. Ce sont les seuls pays non membres à avoir à la fois une population de plus de 100 millions et un PIB supérieur à 100 milliards de \$. Ils jouent également un rôle important dans de nombreux domaines comme les échanges, l'investissement, l'agriculture, l'énergie (y compris nucléaire) et l'environnement mondial). Avec d'autres pays, ils sont chacun en position de leader dans leur région et dans les relations internationales.

III. Une nouvelle ère mondiale en 2020

10. Si les gouvernements des pays de l'OCDE et des pays non membres s'engagent dans la voie d'une libéralisation totale des échanges et des mouvements de capitaux et entreprennent les réformes internes nécessaires (notamment en mettant en oeuvre la Stratégie de l'OCDE pour l'emploi), le monde sera beaucoup plus prospère ("Nouvelle ère mondiale"). Alors, l'économie mondiale pourrait présenter les caractéristiques suivantes :

- Dans la zone de l'OCDE, le PIB réel par habitant, serait supérieur en 2020 de près de 80 pour cent à ce qu'il est actuellement (contre environ 50 pour cent en l'absence de changement) (voir tableau 1).

- Le taux de chômage en Europe pourrait diminuer pour s'établir aux alentours de 5 pour cent, inversant ainsi le mouvement de hausse du chômage structurel qui s'était amorcé au début des années 70.
- Les progrès seraient beaucoup plus spectaculaires dans les pays non membres, étant donné leur stade de développement généralement moins avancé. En 2020, le PIB réel par habitant dépasserait de plus de 270 pour cent environ son niveau de 1992 (contre environ 100 pour cent avec le scénario sans changement par rapport à la tendance) (voir tableau 1).
- Les pays non membres continueraient à rattraper progressivement les niveaux de développement des pays de l'OCDE, leur PIB moyen par habitant passant de l'équivalent de seulement 15 pour cent de celui de la zone de l'OCDE à environ 30 pour cent en 2020. La production par habitant dans les économies dynamiques d'Asie ainsi que dans quelques autres économies (comme l'Argentine et le Chili) serait comparable à celle du groupe intermédiaire ou supérieur des pays de l'OCDE.

Tableau 1. Croissance du PIB
(Croissance en pourcentage de 1995 à 2020, sur la base des PPA en dollars 1992)

	PIB		PIB par habitant	
	Performances élevées	Sans changement par rapport à la tendance	Performances élevées	Sans changement par rapport à la tendance
Ensemble du monde	227	11	140	58
Total pour les pays non membres de l'OCDE	420	184	268	10
5 Grands	469	220	341	148
Total OCDE	104	71	80	51

Source : Prévisions du Secrétariat de l'OCDE.

Note : Prévisions en fonction de la composition actuelle de l'OCDE.

- Une croissance plus forte dans les pays non membres entraînerait aussi une profonde transformation des équilibres économiques à l'échelle mondiale, étant donné que la part de ces pays dans le PIB mondial dépasserait 60 pour cent, contre environ 40 pour cent en 1992. Les cinq grands -- Brésil, Chine, Inde, Indonésie et Russie -- représenteraient ensemble un tiers du PIB mondial, soit à peu près la même proportion que les pays de l'OCDE, en raison notamment de leur très forte population. La Chine serait sans doute la première économie mondiale, équivalente en taille à la moitié de la zone de l'OCDE.
- Les pays non membres joueraient un rôle moteur dans l'économie mondiale, et les performances économiques des pays de l'OCDE seraient de plus en plus influencées par les politiques et les résultats de ces pays, en particulier les cinq grands. La part de l'OCDE dans les échanges mondiaux diminuerait sensiblement, passant de plus des deux tiers à l'heure actuelle à moins de la moitié.

- L'intégration économique s'approfondirait et s'élargirait entre tous les pays, y compris entre les économies de l'OCDE et le reste du monde. Avec l'élimination des obstacles et la baisse constante des coûts de transport, les échanges commerciaux, qui représentent 30 pour cent du PIB mondial aujourd'hui, avoisineraient les 50 pour cent en 2020, stimulant l'expansion dans tous les pays.

IV. Mettre en oeuvre la vision pour 2020

(i) Renforcer le système multilatéral

11. La libéralisation des échanges et des mouvements de capitaux a beaucoup progressé, mais il subsiste certains obstacles aux frontières et on s'attaque actuellement à de nombreux obstacles intérieurs. L'ajustement à une plus forte présence des économies non membres dans les échanges et les investissements mondiaux peut provoquer des frictions qui risquent d'ébranler le système multilatéral.

(ii) Les réformes internes dans les pays de l'OCDE

12. Des progrès considérables ont été accomplis dans la libéralisation des marchés de capitaux et des échanges internationaux, mais la réforme du marché du travail et celle de la réglementation sont bien moins avancées. Il faudra aller de l'avant pour faciliter l'ajustement structurel, préserver la cohésion sociale et recueillir tous les fruits de la "Nouvelle ère mondiale".

(iii) Consolider l'intégration des pays non membres à l'économie mondiale

13. Alors que les économies non membres sont de plus en plus nombreuses à s'intégrer à l'économie mondiale, beaucoup de pays, surtout en Afrique, se trouvent marginalisés. La coopération pour le développement peut jouer un rôle de catalyseur en vue de la mise en place des capacités économiques, humaines, sociales et institutionnelles indispensables à une participation active à l'économie mondiale, en accélérant le processus de développement et la réduction de la pauvreté.

(iv) Des politiques répondant à l'impératif de développement durable

14. La forte croissance économique qui caractérisera la "Nouvelle ère mondiale" accentuera les pressions sur l'environnement si l'on ne prend pas les mesures qui s'imposent. Elle se traduira également par une forte progression de la demande d'énergie et de produits agricoles, qui exigera des mesures d'amélioration de l'offre mondiale.

V. Un engagement commun pour un monde performant

15. L'ensemble des institutions internationales -- aussi bien le système des Nations Unies et l'OMC que le FMI et les banques multilatérales de développement ainsi que les nombreux groupements régionaux -- s'attachent à mettre au point des politiques favorisant la prospérité économique, la sécurité politique (notamment par une interdépendance économique plus étroite) et le développement durable. Ce sont ces politiques qui permettront de mettre en oeuvre la "Nouvelle ère mondiale".

16. L'OCDE est un instrument de coopération économique au service de ses Membres et, à travers eux, de la communauté internationale. Organisation économique intergouvernementale de composition mondiale (sans être universelle), elle est dotée de structures et de méthodes de travail spécifiques

s'appuyant sur un dialogue confidentiel et les pressions mutuelles pour susciter une coopération et une collaboration internationales dans le domaine des politiques à incidence internationale. De même que d'autres organisations internationales, elle peut contribuer à la concrétisation de la "Nouvelle ère mondiale" en analysant dans une optique multidisciplinaire et prospective les grands problèmes nationaux et internationaux. Sa mission est notamment de concevoir des politiques équilibrant soigneusement les trois éléments du paradigme "croissance économique, stabilité sociale et gestion publique efficace".

REFERENCES

LES PAYS ET LES POPULATIONS PAUVRES PEUVENT-ILS PRETENDRE A LA PROSPERITE DANS UNE NOUVELLE ERE FONDEE SUR L'INTERDEPENDANCE ?

- CILSS/Club du Sahel (1994), *Pour préparer l'avenir de l'Afrique de l'Ouest : une vision à l'horizon 2020*, décembre, OCDE, Paris.
- OCDE (1996), Comité d'aide au développement : *Le rôle de la coopération pour le développement à l'aube du XXIe siècle*.
- Peter Harrold, Malathi Jayawickrama, and Deepak Bhattasali (1996), *Practical Lessons for Africa from East Asia in Industrial and Trade Policies*, Banque mondiale, document de synthèse no. 310, Washington, D.C.
- Rasheed, Sadig (1996), "A New Africa in the 21st Century — What Agenda, What Conditions?" Centre européen de gestion des politiques de développement, Maastricht.
- Rapport des Gouverneurs africains de la Banque mondiale (1996), *Partenariat pour le renforcement des capacités en Afrique : stratégie et programme d'action*, Washington, D.C.
- Rudner, Martin (1994), *Malaysian Development: A Retrospective*, Carleton University Press, Ottawa.

QUELLES ONT ÉTÉ LES RETOMBÉES DE LA MONDIALISATION POUR LES FEMMES DU MONDE EN DÉVELOPPEMENT ?

- Unité Intégration des femmes au développement industriel, ONUDI. *Patterns, Determinants and Future Trends*, ONUDI, Vienne, 1996.
- Joekes, S., *Trade-Related Employment for Women in Industry and Services in Developing Countries*, document spécial n° 5, Quatrième conférence mondiale sur les femmes. UNRISD. Genève, 1995
- OCDE, *Perspectives économiques*, 1996.
- OCDE, *Statistiques rétrospectives*, Paris, 1996.
- OECD, *Statistiques de la population active 1995*, Paris, 1995.
- Nations Unies. *Les femmes dans le monde : Des chiffres et des idées*. Nations Unies. New York. 1995.
- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). *Rapport sur le développement humain 1995, 1996*. Oxford University Press. New York. 1995, 1996.
- Banque mondiale. *Rapport sur le développement dans le monde 1996*. Oxford University Press. New York, 1996.